

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Mathieu Giard, 25 juillet 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 4 p. (166r, 167r, 168v, 169v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Mathieu Giard, 25 juillet 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51569>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 juillet 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Giard, Alfred Mathieu \(1846-1908\)](#)

Lieu de destination 181, boulevard Saint-Germain, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Giard de la veille. Il le remercie pour sa proposition de loi sur l'héritage de l'État qu'il a reçue alors qu'il s'était absenté 15 jours. Godin rédige un plaidoyer en faveur de l'héritage de l'État. Il compare la loi sur l'héritage de l'État à la loi sur le divorce que Naquet a fait triompher.

Notes

- Le 26 juin 1884, quatre députés de l'extrême gauche, dont Alfred Mathieu Giard et Henri Maret déposent un projet de loi relatif à l'établissement de la mutualité nationale par l'héritage de l'État (voir par exemple Mangin (Arthur), « L'héritage de l'État et l'assurance mutuelle obligatoire », *L'Économiste français*, 2 août 1884, p. 131- [en ligne : <https://www.retronews.fr/journal/l-economiste-francais/2-aout-1884/2297/4772352/3>, consulté le 9 octobre 2023])
- La loi Alfred Naquet du 27 juillet 1884 rétablit le divorce en France, après qu'il ait été légalisé par la Révolution française et aboli en 1816 (voir en ligne : <https://www.gouvernement.fr/partage/9375-le-divorce-est-retabli-en-france>, consulté le 9 octobre 2023).

Mots-clés

[Finances publiques](#), [Impôts](#), [Réformes](#)

Personnes citées [Naquet, Alfred \(1834-1916\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
